

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	23

Séance du 15 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mars à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présent(e)s : Mme NAZE, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme PELTIER, Mme HOURLIER, M. COCHARD, Mme LETIN, M. BRIET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. PARCINEAU, M. HERVÉ, Mme GOBET, M. MÉLAISNE, M. BURGUIÈRE, M. THOMAS, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ.

Absent(e)s excusé(e)s : M. KASPAR (pouvoir à Mme NAZE), Mme AUTRET (pouvoir à M. LOISEAU), M. BOULLEAUX.

Absent(e)s : M. VERGNAUD, Mme ROLLOT, Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND, Mme SZEWZYK.

Date de convocation

8 mars 2024

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 28/03/2024

ID : 089-218904647-20240315-2024_29-DE

S²LO

Objet de la délibération

Convention de partenariat
d'activité à la pratique du
tennis de table

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Dans le cadre d'une animation liée aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le service jeunesse organise tout au long de l'année scolaire 2023-2024 une animation destinée à faire découvrir à ses usagers les valeurs sportives, humaines et culturelles de l'olympisme ainsi que des sports olympiques ou paralympiques plus ou moins connus.

Grâce à l'intervention d'encadrants bénévoles, les jeunes peuvent notamment s'essayer à différentes pratiques.

Afin de matérialiser le partenariat noué dans ce sens avec le club local de tennis de table, il est nécessaire de signer une convention.

Considérant l'avis favorable de la commission Affaires scolaires, petite enfance et jeunesse réunie le 5 mars 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** la convention de partenariat à intervenir avec le club local de Tennis de Table
- **AUTORISE** Mme la Maire à la signer ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire
Fabrice LOISEAU

La Maire
Nadège NAZE

